

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 juin 2017



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. ROZOY

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - M. FAVERJON - Mme TOMASELLI - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. BORDAT - Mme FERRIERE - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme OUTHIER - M. HELIE - Mme MILLE - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

Membres excusés : Mme MODDE (pouvoir M. CHÂTEAU) - M. DESEILLE (pouvoir MME TROUWBORST) - Mme TENENBAUM (pouvoir MME KOENDERS) - M. MARTIN (pouvoir MME JUBAN) - M. DECOMBARD (pouvoir M. ROZOY) - Mme HILY (pouvoir MME HERVIEU) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. LOVICHY) - M. CHEVALIER (pouvoir M. BICHOT)

Membres absents : M. HOUPERT - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Dotation de Solidarité Urbaine - Exercice 2016 - Rapport d'exécution

Madame Popard, au nom de la commission Espace public, de la vie urbaine, de la tranquillité publique et de l'écologie urbaine, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), créée par la loi n°91-429 du 13 mai 1991, a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une faiblesse de leurs ressources et supportant des charges importantes.

En 2016, la DSU perçue par la Ville de Dijon s'est élevée à 2 297 847 €, soit un montant identique depuis 2008.

Il m'appartient de présenter, chaque année, au Conseil Municipal, les actions de développement social urbain financées par la dotation.

L'objet du rapport est de présenter les plus significatives d'entre elles, au titre de l'exercice 2016.

1- Actions menées dans le cadre du contrat de ville et de la convention régionale de cohésion sociale et urbaine

De nombreuses actions ont été conduites en direction des habitants des quartiers des Grésilles et de la Fontaine d'Ouche de la Ville de Dijon, dans le cadre du contrat de ville 2015-2020 et de la convention régionale de cohésion sociale et urbaine 2015-2020 pour une dépense de 659 230 €, dont 295 500 € en maîtrise d'ouvrage Ville subventionnées par l'État à hauteur de 8 500 €.

2- Opérations conduites dans le cadre de la rénovation urbaine (ANRU)

Les principales opérations menées en matière de rénovation urbaine sur le territoire de la commune sont récapitulées ci-après :

- Subventions d'équipement ANRU de la Fontaine d'Ouche (Place de la Fontaine d'Ouche, Centre commercial de la Fontaine d'Ouche et aménagement des carrières blanches et la rue de la Cras) 1 618 110,00 €
- Travaux d'aménagement de la plate-forme de services publics du Centre Commercial de Fontaine d'Ouche, composés principalement de travaux concernant la bibliothèque et la salle multi-activités de la Source (ANRU de la Fontaine d'Ouche) 302 050,30 €
- Subventions d'équipement ANRU des Grésilles (acquisitions de commerces existants) 189 541,00 €

Dans le cadre de la convention de rénovation urbaine d'agglomération, la Ville de Dijon accompagne les projets réalisés sur les trois quartiers situés sur son territoire : le quartier des Grésilles, le quartier de la Fontaine d'Ouche et le quartier Via Romana. Ainsi, pour le quartier des Grésilles, des subventions d'équipements ont été versées aux bailleurs sociaux ayant réalisé des opérations de reconstitution de l'offre de logements démolis. Pour le quartier de la Fontaine d'Ouche, il s'agit, d'une part, de subventions d'équipements versées à la SPLAAD pour des travaux d'aménagement du quai des Carrières Blanches et de la place de la Fontaine d'Ouche et, d'autre part, de la réalisation de la plate-forme de services publics située au sein du centre-commercial comprenant la bibliothèque, la mairie de quartier, le théâtre ainsi qu'un local mis à disposition de l'association La Cadole. Pour le quartier Via Romana, il n'y a pas de dépenses pour l'année 2016.

3- Action sociale

Hors Contrat de ville 2015-2020 et hors convention régionale de cohésion sociale et urbaine 2015-2020, la Ville a versé, en 2016, une subvention de 7 732 125 € au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ainsi qu'une subvention de 550 000 € à l'Établissement Public Communal d'Accueil des Personnes Agées (EPCAPA), soit un total de 8 282 125 € pour les deux établissements. La Ville a également versé 15 563,54 € au CCAS au titre de la compensation des aides versées par ce dernier suite aux décisions prises par la commission qui examine au cas par cas les dossiers des familles signalées par la Trésorerie municipale comme étant en situation d'impayés de leurs factures liées aux prestations de restauration scolaire, crèches, centres de loisirs, etc.

En outre, la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte d'Or a reçu une subvention de 993 000 € de la part de la Ville pour la gestion de ses centres sociaux.

Diverses associations œuvrant dans le domaine social ont bénéficié, toujours hors Contrat de ville, de 837 683 € pour financer leurs actions dont 95 000 € pour la Maison de l'Emploi.

Enfin, dans le cadre du dispositif d'aide au paiement des licences sportives, la Ville a également attribué 32 365 € aux associations concernées par la réduction du prix des licences consentie au bénéfice des familles les plus modestes.

4- Construction et rénovation d'équipements dans les différents quartiers de la commune

En matière éducative, plusieurs opérations ont été financées dans différents groupes scolaires de la commune, parmi lesquelles :

- Rénovation groupe scolaire Anjou ;	191 265 €
- Rénovation de la toiture terrasse et des volets au groupe scolaire Chevreul ;	189 679 €
- Création d'une classe au groupe scolaire Joséphine Baker ;	136 192 €
- Rénovation du groupe scolaire et du restaurant scolaire Colombière ;	120 749 €
- Petits travaux dans divers groupes scolaires ;	531 824 €

En matière d'équipements culturels dans les différents quartiers de la commune, les réalisations les plus significatives de l'année 2016 ont été les suivantes :

- Rénovation du Musée des Beaux-Arts (seconde tranche)	3 827 642 €
- Rénovation de la Vapeur , scène de musiques actuelles (subvention d'équipement)	289 771 €
- Travaux d'aménagement de la Bibliothèque des Godrans	289 511 €

5- Autres actions diverses significatives

- Investissements des conseils de quartier	292 156,00 €
- Investissements en matière de vidéo-protection dans les différents quartiers de la Ville	273 329 €
- Création de locaux associatifs implantés au sein du groupe Flammarion	213 352 €
- Aménagement pour agrandir la capacité de la crèche Voltaire	161 255 €
- Aménagement du centre social Baudelaire	88 239 €

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte du rapport d'exécution de la Dotation de Solidarité Urbaine établi au titre de l'exercice 2016.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 56
Contre : 1